

La nouvelle résidence Olympe de Gouges



Située en face du stade de Beauchamp, la résidence Olympe de Gouges est en passe d'être livrée. Accession à la propriété, locations sociales, services à la population... Zoom sur ce nouveau lieu de vie.

▼ Contenu

Après environ 2 ans de travaux, les 155 logements de la résidence Olympe de Gouges sont prêts à être habités. Cette réalisation va initier une nouvelle dynamique. En effet, alors que le terrain était occupé depuis de nombreuses années par une fourrière automobile, la parcelle a été remembrée pour accueillir 5 bâtiments d'habitation de 1 à 3 étages, construits dans le respect des normes énergétiques en vigueur. Le porteur du projet, le promoteur immobilier privé B&G, a été accompagné par la collectivité pour optimiser son projet et contribuer à la requalification de ce secteur urbain.

Autre volonté de la municipalité : inclure le dispositif Bail Réel Solidaire (dit BRS) dans cette résidence pour faciliter l'accès à la propriété à certains ménages. Le BRS permet en effet à des ménages sous plafonds de ressources de devenir propriétaire de leur logement. 17% des logements bénéficient de ce dispositif, 39% sont en accession libre, soit au total 56 % en accession à la propriété tandis que les 44% restants sont consacrés à la location sociale.

Une sente piétonne

Aménagement de premier plan pour le quartier : la création d'une sente pour permettre l'accès des élèves au collège Montesquieu sans passer par la zone d'activité. Ce cheminement passera au centre de la résidence Olympe de Gouges, traversera le centre omnisports et enfin, rejoindra l'allée Pascal donnant accès directement au collège. La sente piétonne sera fermée à la circulation le soir par un portail automatique. Les travaux devraient débuter dans les prochaines semaines. L'ouverture de la sente fera l'objet d'une prochaine communication.

Un stationnement maîtrisé

Afin de préserver le cadre de vie des riverains, les 260 places de parking des résidents ont été pensées en sous-sol et 27 places en aérien, soit un peu plus d'une place de parking par logement. Par ailleurs, la ville travaille actuellement sur une réglementation différente aux abords, afin de privilégier l'accès au stationnement extérieur aux visiteurs du stade et du cimetière.

Une crèche pour les tout-petits

Enfin, pour répondre au besoin des familles, une crèche de 14 berceaux verra le jour à la fin du mois de décembre au sein de la résidence. La ville a signé une convention de partenariat avec l'IFAC du Val d'Oise, gestionnaire de la crèche, afin d'assurer les attributions de berceaux. D'une surface de 160m², la crèche Chabullon de Beauchamp sera dotée d'un jardin extérieur et de places de stationnement à proximité.

La commission d'attribution des places sera dévolue à la ville.

Renseignements auprès du Service petite enfance : tel. 01 30 40 45 90, multi-accueil@ville-beauchamp.fr